

A l'attention de M. Charles Michel, Président du Conseil européen et du Personnel du Secrétariat Général du Conseil Rue de la Loi, 175 1048 Bruxelles

Bruxelles le 29 avril 2020

Objet: L'Europe et les réseaux sociaux

Monsieur le Président, chères et chers collègues,

L'Europe traverse une crise sans précédent.

De l'intérieur, nous voyons les efforts et l'énergie que les Institutions européennes déploient pour faire face à cette crise et pallier ses conséquences désastreuses.

Ces efforts ne sont pas forcément relayés dans les médias internationaux. En même temps, les «fake news» se propagent rapidement, minent irrémédiablement le moral de nos concitoyens et mettent en péril la réputation et l'idée même du projet Européen.

Les nationalistes europhobes sont bien organisés. Ils nourrissent une certaine presse de négativisme, notamment à l'encontre des Institutions européennes, et sont très présents sur les réseaux sociaux.

Cela explique en partie pourquoi un nombre croissant de citoyens européens doutent de l'utilité de «l'Europe» et se demandent ce qu'il en est de la solidarité européenne.

Depuis le début de la crise nous sommes nombreux à faire face aux critiques de proches : « l'Europe est absente, l'Europe ne fait rien ».

Comme beaucoup d'autres pro-Européens, Monsieur le Président, vous utilisez les réseaux sociaux pour expliquer que l'Europe agit. Cependant, le partage de l'information reste très limité. Les informations fiables n'arrivent qu'à un nombre limité de citoyens. De nombreuses réactions négatives restent sans réponse.

Les réseaux sociaux jouent aujourd'hui un rôle clé et un nombre croissant de citoyens s'appuient entièrement sur ces réseaux pour s'informer. Nous avons la ferme conviction qu'il est possible d'agir rapidement sur ce front.

Certains chefs d'État ont déclaré que nous sommes confrontés à la pire crise depuis la seconde guerre mondiale. Et une fois de plus, les détracteurs de l'Europe sont nombreux.

Alors, pour l'avenir de l'Europe, de ses citoyens et de la fonction publique européenne, nous appelons le personnel à suivre le Conseil, la Présidence, le Conseil Européen et son Président sur les réseaux sociaux, notamment Twitter, Instagram et Facebook. Le personnel pourrait ainsi utiliser les réseaux sociaux pour partager les messages ou les conférences de presse, ajouter un commentaire ou un résumé dans leur langue maternelle, ou les utiliser pour répondre aux questions et aux doutes exprimés par les citoyens.

Cette façon rapide et efficace de partager une information factuelle et correcte démontrerait à un grand nombre de citoyens que l'Union Européenne déploie des moyens sans précédent pour les aider à sortir de la crise.

Si, dans les Institutions, nous utilisions les réseaux sociaux pour relayer des informations factuelles à nos amis et connaissances, nous pourrions disséminer plus efficacement des renseignements fiables à un grand nombre de personnes partout en Europe et dans le monde.

Nous sommes persuadés qu'une grande partie du personnel de notre institution, voire, des autres institutions européennes, serait prête à devenir un porte-parole de l'action européenne.

Une telle initiative permettrait de donner les moyens à un plus grand nombre de citoyens de faire la part des choses et de se faire une opinion sur la base d'informations factuelles et transparentes.

Tout comme vous, Monsieur le Président, nous voulons transmettre une image de l'Union européenne solidaire et qui rende compte des efforts que l'Union entreprend pour sortir de cette crise.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président, nos respectueuses salutations.

Le Comité exécutif Union Syndicale Conseil